

1. Ecole intercommunale : étude de faisabilité

Florimont signera une convention avec Courtelevant pour le lancement d'une étude de faisabilité d'une école intercommunale neuve sur le site de l'ancien terrain de football de Courtelevant. L'objectif est multiple : sortir de la dépendance de Joncherey pour la scolarisation de nos petits, arrêter les transports scolaires qui coûtent plus de 100000 € à la collectivité par an, disposer de bâtiments neufs, fonctionnels et aux normes pour nos écoles et notre périscolaire.



A la grande surprise de Courtelevant et Florimont, Courcelles a changé d'avis et ne signe pas la convention. C'est inapproprié et incompréhensible à ce stade du projet. Les trois communes avaient pourtant donné un accord de principe lors d'une dernière réunion organisée à Courcelles. Le devenir de Courcelles par rapport à l'actuel regroupement scolaire se décidera avec la future équipe municipale...

2. Bois



Le conseil, sous contrôle et approbation de M. André Jobin, valide :

- L'état d'assiette et la destination des coupes pour l'année à venir
- Le devis ONF pour mission complète d'assistance technique
- Le programme des travaux forestier pour 2020

Nous avons une réunion spéciale en mairie avec notre garde forestier sur l'état sanitaire des hêtres, suite aux étés chauds et secs. Bois de hêtre à couper et vendre rapidement si on veut avoir une chance de les écouler sur un marché bientôt saturé, car le problème est géographiquement répandu. M. Jobin a fait un compte-rendu oral aux conseillers.

3. Médecin du travail

Il n'y avait plus de médecin du travail facilement accessible pour nos personnels. Le centre de gestion de Belfort en a trouvé un qui s'installe dans leurs locaux. Les communes peuvent adhérer pour bénéficier des services de Médecine Préventive et Professionnelle mis en place. Le prix de la consultation individuelle sera de 85 €. Le conseil est favorable à l'adhésion.

4. Place de jeux pour les enfants

Les jeux pour enfants sur la place aménagée à côté de la mairie seront mis en place au printemps. Pour éviter toute erreur par rapport aux normes en vigueur, la commune signera, avant la mise en place, une convention avec le Centre de Gestion pour la « Réalisation des équipements sportifs et de loisirs ».

5. Piscine de Delle

La CCST accepte la prise de compétence pour le Centre aquatique, géré jusque-là par la commune de Delle seule. Le conseil se prononce favorablement pour cette prise de compétence.

6. Travaux salle communale (suite et fin)

Les derniers travaux de mise aux normes de la salle communale porteront sur l'aménagement de la cuisine et la sécurisation du local de stockage de matériel. Cuisine : carrelage sol, hotte de désenfumage, cuisinière inox gaz, gros réfrigérateur (armoire positive), table inox, faïence murale. Local de stockage : portes coupe-feux, doublage intérieur en placoflamme. Ces travaux seront réalisés par les entreprise Winter de Faverois et Install'Nord d'Etupes et commenceront le 23 décembre.

7. Employés communaux

La commune signe un contrat supplémentaire de trois mois pour ses deux employés non titulaires.

8. Conseil d'école du RPI (Florimont-Courtelevant-Courcelles)

Mme Moroze est chargée des relations avec l'école de Florimont. Elle a assisté au dernier conseil d'école et fait un compte rendu aux autres conseillers :

- la commission missionnée par la DSDEN réclame des mesures de sécurité supplémentaires dans le cadre du plan vigipirate
- rallonges électriques et lampes néons à revoir
- nécessité d'une bibliothèque pour le rangement des livres alloués par le département pour un montant de 1500 €.
- aménagement de la partie basse du grillage de notre terrain de tennis pour une fréquentation possible par nos élèves de l'école primaire.

9. Première fleur !

La commune a obtenu le label « Une fleur » qui témoigne des efforts remarquables faits dans ce domaine. Un grand bravo aux responsables et bénévoles qui ont œuvré pour que le village soit beau tout au long de la belle saison.



10. Assainissement collectif

Le début de la 2^{ème} et dernière tranche travaux est prévu pour la semaine prochaine pour une durée d'environ 4 mois.

11. Défibrillateur

Les communes sont tenues d'installer un défibrillateur (à utiliser en cas d'arrêt cardiaque). Cet achat sera programmé sur le budget 2020.

12. Développement éolien sur la commune

Le conseil donne son accord pour un rendez-vous avec WKN France, société créée en 1990 et spécialisée dans la mise en place d'éoliennes. Un échange pourra avoir lieu sur le potentiel de la commune dans ce domaine et le bien fondé d'un projet dans ce domaine.



**Prochaines
municipales :**
rappelons que les
prochaines élections
municipales auront

lieu les 15 et 22 mars 2020.

MM. Scherrer et Brengarth ne brigueront pas un autre mandat. A la mairie nous sommes disposés à recevoir et informer les candidats.
Tél mairie : 03 84 29 67 24 ou 09 67 05 67 24.
Mail : mairie.de.florimont@wanadoo.fr.
L'avenir de notre commune est en jeu...